

Bulletin Communal

HARGARTEN-AUX-MINES



N°64
Décembre 2024



LE MOT DU MAIRE

*Mes chères concitoyennes,
Mes chers concitoyens,*

Le dimanche 10 novembre dernier, nous nous sommes souvenus, 80 années plus tard, de ce lundi 27 novembre 2024, jour de la libération de notre commune par l'armée américaine. Nous avons aussi honoré la mémoire de ce jeune pilote US, le Sous-Lieutenant James Abney RYAN, qui a perdu la vie dans notre commune le 19 novembre 1944. La place de l'église porte désormais son nom. Aujourd'hui, à l'heure où la guerre est de retour en Europe, nous, peuples du Vieux Continent, avons toujours et encore besoin de la présence des Etats-Unis d'Amérique !

oOo

Les inondations du 17 mai 2024 ont frappé durement beaucoup de communes du secteur de Boulay Bouzonville. Notre commune a également été impactée mais dans une moindre mesure. Une dizaine d'immeubles, cependant, ont subi des dégâts conséquents. Dès le 21 mai, la commune a sollicité la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle qui nous a été accordée, par arrêté interministériel, le 05 juin 2024. Dans cette affaire, nous avons constaté que les aménagements réalisés par la commune en 1980 puis en 1995 sur la partie amont du ruisseau Grossbach, avaient permis d'éviter des dégâts bien plus importants encore, tels ceux de l'inondation catastrophique du 01 juin 1979.

oOo

Les « derniers feux » de la RéFO, notre régie TV/Internet, se sont éteints le jeudi 15 août 2024, en début d'après-midi, avec la coupure définitive des services. Créée en 1990, à l'initiative des élus de Falck et Hargarten, la « régie de télédistribution » aura été, durant 34 années, au service des habitants de nos 2 communes. Après la modernisation et la mise à niveau de notre réseau, les 4 opérateurs nationaux proposent leurs services aux habitants de nos 2 communes depuis le mois de mars dernier. La décision prise par la RéFO comporte des aspects positifs et d'autres qui le sont moins. Le coût de la mise à niveau de notre réseau a été très largement pris en charge par Moselle-Fibre et Moselle-Numérique, des entités du département de la Moselle. Les emprunts souscrits par notre régie ont été repris par la CCHPB, notre communauté de communes. Par contre, revers de la médaille, nos abonnés ont perdu le service de proximité qui était apporté par notre régie.

oOo

Au cours de cette année, les membres du Conseil Municipal ont poursuivi l'étude du programme de rénovation et d'extension des vestiaires du stade. Confrontés à la réalité des chiffres et des circonstances, les élus ont décidé de ne pas donner suite au projet dans sa forme actuelle. La décision des édiles a été dictée, entre autres, par un coût prévisionnel très largement supérieur au prix d'objectif ainsi qu'à la nécessité de réaliser un emprunt important. Des travaux d'entretien et de rénovation des locaux, plus limités, seront, cependant, mis en œuvre au cours des années à venir.

oOo

En dépit de l'air du temps quelque peu morose, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une belle année 2025 !

Joseph KELLER.

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	page 01
------------------------------	---------

AU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 15 Décembre 2023	page 04
Séance du Vendredi 09 Février 2024	page 04
Séance du Vendredi 15 Mars 2024	page 05
Séance du Vendredi 05 Avril 2024	page 05
Séance du Vendredi 03 Mai 2024	page 07
Séance du Vendredi 07 Juin 2024	page 07
Séance du Vendredi 09 Août 2024	page 07
Séance du Vendredi 13 Septembre 2024	page 08
Séance du Vendredi 11 Octobre 2024	page 08
Séance du Vendredi 15 Novembre 2024	page 09

AU FIL DE L'ANNEE...

Exploitation et gestion forêt communale	page 10
Inondation du 17 mai 2024	page 12
Recensement 2024	page 14
Rentrée scolaire 2024	page 14
Rénovation du bardage de l'entrée de la mairie	page 15
Rénovation des peintures de l'ensemble polyvalent	page 15
Travaux à l'école élémentaire	page 16
Rénovation du marquage de la signalisation horizontale	page 16
Election européenne 2024	page 17
Elections législatives 2024	page 17

... ET PAR CHEZ NOUS

Assemblée Générale du Rotor-Team-Club	page 18
Veillée de Noël des Amis des Ânes	page 19
St Nicolas à l'école	page 19
Assemblée Générale du Western Country Club	page 20
La Commission de la Forêt sur le terrain	page 21
Animation musicale à l'église	page 21
Assemblée Générale du Sourire de Juliette	page 22
Repas de Noël du Club du 3 ^{ème} Âge	page 23
Marche de l'An des Laudaten	page 23
Assemblée Générale des Amis des Ânes	page 24
Assemblée Générale des Laudaten	page 25
Assemblée Générale des Donneurs de Sang de Falck-Hergarten-Dalem	page 26
Réunion de commercialisation des opérateurs nationaux	page 27
Les commissions Voirie et Bâtiments sur le terrain	page 27
Assemblée Générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers	page 28
Marche de Printemps des Laudaten	page 29
Hommage au doyen	page 29
Banquet des Anciens	page 30
Retrouvailles des classes 1955, 1956, 1957 et 1958	page 32
Fête de l'école	page 32
Noces d'or d'Evelyne et Michel BUMB	page 33
Noces d'or de Clarisse et Berndt JOCHMANN	page 33

Repas de fin de saison du Club du 3 ^{ème} Âge	page 34
Intervention pédagogique des sapeurs-pompiers	page 34
Fête de l'Âne et des animaux de la ferme	page 35
Olympiades 2024 des écoles de notre secteur	page 36
Initiation à la BD	page 36
M ^{me} Corinne DALSTEIN quitte le secrétariat de mairie	page 37
M ^{me} Peggy KRILL en charge du secrétariat de mairie	page 37
Assemblée Générale de Hargarten Bien-Etre	page 38
Noces de platine de Simone et Jacques SCHEFFLER	page 39
Brioche de l'Amitié	page 39
Concours Communal 2024 des Maisons Fleuries	page 40
Téléthon 2024	page 40
Commémoration du 80 ^{ème} anniversaire de la libération de notre commune	page 41
Exposition de matériels militaires de la seconde guerre mondiale	page 44
Le Sourire de Juliette	page 46
Amicale des Donneurs de Sang de Falck-Hargarten-Dalem	page 48
Séquence « Les traces de la guerre dans notre commune »	page 49
Calendrier des Fêtes 2025	page 50
Naissances, décès et mariages du 01/12/2023 au 30/11/2024	page 51

UN PAS DANS LE PASSE

Automne 1944, de l'ombre à la lumière	page 52
---	---------

BLOC NOTES

Permanences	page 54
Inscription sur la liste électorale	page 54
Numéros de téléphone utiles	page 55
Pièces d'état civil	page 55
Secrétariat de mairie	page 55
Bibliothèques de la CCHPB	page 56
Médiathèque intercommunale du Warndt	page 56
Règlement de la déchetterie intercommunale	page 57
Collecte Multiflux des déchets	page 57
Conteneurs à verre	page 57
Conteneurs à vêtements usagés	page 58
Prochains dons du sang	page 58
Interdiction de brûlage de végétaux et de déchets verts	page 58
Bruits de voisinage	page 58
Columbarium	page 58
Conciliateur de justice	page 59
Evolution de la population communale	page 59
Raccordement au réseau fibre optique	page 59
Panneau - Pocket	page 60

Photo de couverture : plaque commémorative du 80^{ème} anniversaire de la libération de notre commune, apposée à l'entrée de la salle polyvalente

BULLETIN COMMUNAL HARGARTEN-AUX-MINES * N°64 * DECEMBRE 2024

Commission du Bulletin Communal : ROSSWAG Josiane (responsable), BASTEN Maryline, CARL Yvette, KELLER Joseph, MATTIROLI Jean-Luc (membres du Conseil Municipal) et SCHMITT Claudine (membre extérieur au Conseil Municipal).

Avec le concours de KRILL Peggy, secrétaire de mairie.

Bouclage : mercredi 04/12/2024

Tirage : 600 exemplaires

Diffusion : samedi 21/12/2024

AU CONSEIL MUNICIPAL

Les délibérations les plus importantes prises par le Conseil Municipal de décembre 2023 à novembre 2024 figurent ci-après. L'ensemble des décisions des élus est reporté sur le "Registre des délibérations du Conseil Municipal" qui peut être consulté librement en mairie.

SEANCE DU VENDREDI 15 DECEMBRE 2023

Programme des coupes en forêt 2024

Les élus ont étudié les propositions de l'ONF. Le programme validé figure en page 10.

Création de 2 emplois d'agent recenseur

Les élus ont décidé la création de 2 emplois d'agent recenseur pour la période couvrant les opérations de recensement 2024.

Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR)

Le maire a informé les élus que, dans le cadre de la loi n° 2023-175 du 10/03/2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, les communes étaient invitées à identifier, sur leur ban, des zones d'implantation possibles de sites générateurs d'énergies renouvelables. Au préalable, une concertation, dont les modalités sont fixées par la commune, doit être organisée. Dans cette optique, le Conseil Municipal a arrêté les modalités suivantes de ladite concertation :

- durée de 15 jours environ, début février 2024
- en mairie, aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat
- mise à disposition des pièces du dossier en mairie
- recueil des avis par écrit, sur papier libre, adressé au maire

Convention CITEO

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver une convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus, proposée par CITEO. Ladite convention couvre une période de 3 ans, du 01/01/2023 au 31/12/2025.

SEANCE DU VENDREDI 09 FEVRIER 2024

Compte Administratif 2023

Sous la présidence de M^{me} DA SOLLER Roselyne, 1^{ère} adjointe, le Conseil Municipal a approuvé le Compte Administratif 2023 présenté par le maire. L'excédent global du budget général de la commune s'établit à 654.260 € au 31/12/2023. Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2023 sont les suivantes : le solde de la viabilisation définitive du secteur Champs / Cèdres (47.869 €), la rénovation de l'aire de jeux du stade (120.078 €) et les aménagements VRD des abords de la mairie et de l'ensemble polyvalent (49.372 €).

Compte de Gestion 2023

Le Conseil Municipal a approuvé le Compte de Gestion 2023 du budget général présenté par le receveur municipal (percepteur), après avoir constaté qu'il était en concordance avec le Compte Administratif 2023 présenté par le maire.

Programme des travaux en forêt 2024

Le Conseil Municipal a pris connaissance des propositions émises lors de la réunion de la Commission de la Forêt du 09/12/2023. Le programme validé figure en page 10.

SEANCE DU VENDREDI 15 MARS 2024

Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR)

Les élus ont identifié une zone du ban communal, essentiellement constituée de secteurs bâtis, susceptible d'accueillir des sites d'installations photovoltaïques. Le plan matérialisant le parcellaire correspondant a été approuvé.

Convention d'accompagnement à l'informatique

Le maire a présenté aux élus le projet de « Convention d'accompagnement à l'informatique », proposé par Moselle-Fibre afin d'assister la commune dans un audit portant sur les systèmes d'information de 2 établissements communaux : la mairie et l'école. Le montant de la contribution de la commune est fixé à 2.520 € HT ; le solde soit 2.240 € HT étant pris en charge par Moselle-Fibre. Le Conseil Municipal a approuvé la convention précitée et a chargé le maire de la signer.

Convention d'accompagnement à l'infogérance

Le maire a présenté aux élus le projet de « Convention d'accompagnement à l'infogérance », proposé par Moselle-Fibre afin de permettre la mise en place d'une maintenance préventive et d'une maintenance curative des systèmes d'information de la commune. La mise en œuvre desdites maintenances est formalisée sur la base d'unités de temps. Le coût de la contribution de la commune est fixé à 1.125 € HT sur la base d'un premier contingent de 100 unités de temps ; le solde soit 1.000 € HT étant pris en charge par Moselle-Fibre. Le Conseil Municipal a approuvé la convention précitée et a chargé le maire de la signer.

SEANCE DU VENDREDI 05 AVRIL 2024

Taux 2024 des 3 taxes locales

Le Conseil Municipal a décidé de fixer comme suit le taux des taxes locales pour l'année 2024, identiques à ceux de l'année précédente :

- taxe foncier bâti (TFB)	21,60 %
- taxe foncier non bâti (TFNB) :	67,53 %
- taxe habitation (TH)	8,39 %

Il est à noter que le taux de la taxe d'habitation ne concerne que les résidences secondaires.

Affectation excédent de fonctionnement du Compte Administratif 2023

Sur proposition de la Commission des Finances, le Conseil Municipal a fixé comme suit l'affectation de l'excédent de fonctionnement de 318.644 € constaté au Compte Administratif 2023 :

- affectation de 110.000 € en Section d'Investissement du Budget Primitif 2024 (article 1068)
- reprise de 208.644 € en Section de Fonctionnement du Budget Primitif 2024 (article 002)

Budget Primitif 2024

Le projet de Budget Primitif 2024, préparé par la Commission des Finances, a repris l'ensemble des propositions des commissions municipales. Il est équilibré à 1.370.000 € en recettes et en dépenses (840.000 € en section de fonctionnement et 530.000 € en section d'investissement). Les principaux programmes d'investissement retenus sont les suivants :

- rénovation / extension des vestiaires du stade (provision de 170.000 €)
- aménagements bâtiments (30.000 €)
- acquisition matériel (30.000 €)
- viabilisation de places à bâtir rue des Sapins (120.000 €)
- création d'un réseau de télésurveillance (60.000 €)

Campagnes 2024 de travaux d'entretien de voiries

Le Conseil Municipal a renouvelé sa confiance aux Ets M JARDINS de Dalem pour les campagnes 2024 de travaux d'entretien de voirie, sur les bases suivantes :

- 4 campagnes de tonte (coût 2.585,50 € TTC par campagne)
- 2 campagnes de désherbage (coût de 472,50 € TTC par campagne)
- 2 campagnes de fauchage (coût de 220,00 € TTC par campagne)

Subventions 2024 aux associations ou organismes à vocation humanitaire

Les élus ont évoqué les différentes demandes de subvention émanant d'associations ou d'organismes à vocation humanitaire ou assimilée. Sur proposition de la Commission Socioculturelle, émise lors de la séance du 25/03/2024, le Conseil Municipal a attribué une subvention de 100 €, au titre de l'année 2024, à chacune des 4 associations suivantes :

- Les Restos du Cœur
- AFSEP
- Docteur Sourire
- Ligue Contre le Cancer

Subventions 2024 aux associations locales

Lors de la réunion du 25/03/2024, la Commission Socioculturelle du Conseil Municipal a étudié les différentes demandes de subvention présentées par les associations locales. Les élus ont entériné les propositions émises, à savoir :

- 500 € à la Coopérative Scolaire (fonctionnement ordinaire)
- 500 € au Club du 3^{ème} Âge (fonctionnement ordinaire)
- 500 € au Club Epargne Ali Baba (fonctionnement ordinaire)
- 500 € à l'association Les Amis des Ânes (fonctionnement ordinaire)-
- 400 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers (fonctionnement ordinaire)
- 400 € à l'association Hargarten Bien Être (fonctionnement ordinaire)
- 400 € à l'Amicale Passion Attelage Canin (fonctionnement ordinaire)
- 400 € à l'Amicale des Donneurs de Sang de Falck/ Hargarten/ Dalem

SEANCE DU VENDREDI 03 MAI 2024

Protection sociale complémentaire des agents communaux

Le maire a rappelé aux élus que, lors de la séance du 11/02/2022, le Conseil Municipal avait décidé de ne pas participer au financement de la protection sociale complémentaire avant le 1^{er} janvier 2025 pour le risque « Prévoyance » et avant le 1^{er} janvier 2026 pour le risque « Santé ». Il a informé l'assemblée que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Moselle avait passé une convention de participation pour le risque « Prévoyance » avec la Cie Allianz et pour le risque « Santé » avec la MNT, conventions auxquelles la commune pouvait adhérer à tout moment. Les élus se sont prononcés pour le principe de l'adhésion aux 2 conventions précitées dès le 1^{er} janvier 2025. L'avis du Comité Social Territorial étant requis, la délibération formelle sera actée lors d'une prochaine séance de l'assemblée municipale.

Subvention association Western Country Club

Le Conseil Municipal a accordé une subvention de 500 € à l'association Western Country Club en sa qualité de nouvelle association locale.

Désignation du correspondant Incendie-Secours

Le maire a informé les élus d'une disposition de la loi Matras du 25/11/2021 qui prévoyait la désignation d'un correspondant Incendie-Secours dans chaque commune. Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Patrick ANTUSIAK, adjoint au maire, afin de remplir cette fonction.

SEANCE DU VENDREDI 07 JUIN 2024

Protection sociale complémentaire des agents communaux

Après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Social Territorial, le Conseil Municipal a validé l'adhésion de la commune, à la date du 01/01/2025, aux 2 conventions proposées par le Centre de Gestion de la Moselle. Ces 2 conventions sont conclues, respectivement, avec la Cie Allianz pour le risque « Prévoyance » et avec la MNT pour le risque « Santé ».

Création de poste au secrétariat de mairie

Du fait de la mutation vers une autre commune d'un agent de notre secrétariat de mairie, un nouveau poste a été créé. Ce poste se substitue à l'actuel.

Rénovation et extension des vestiaires du stade

Après débat, le Conseil Municipal a validé l'avant-projet définitif du programme de rénovation et d'extension des vestiaires du stade.

SEANCE DU VENDREDI 09 AOUT 2024

Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel communal

Le contrat d'assurance des risques statutaires du personnel communal, souscrit auprès de la Cie Axa France Vie, arrive à échéance le 31/12/2024. Fin 2023, le Conseil Municipal avait mandaté le Centre de Gestion de la FPT de la Moselle pour l'organisation d'une consultation afin de souscrire à un nouveau contrat. Dans ce cadre, les élus ont accepté l'offre de la Cie Générali Vie, portant sur un contrat de 4 ans, du 01/01/2025 au 31/12/2028, sous le régime de la capitalisation. Le montant de la prime annuelle, exprimé en pourcentage de la masse salariale, sera de 6,91 % pour le personnel titulaire et de 1,45 % pour le personnel non titulaire. Ces 2 taux sont garantis jusqu'au 31/12/2026.

Règlement intérieur 2024/2025 de l'Accueil Périscolaire

Les élus ont pris connaissance du projet de règlement intérieur 2024/2025 de l'Accueil Périscolaire, préparé avec les services de la PEP 57. Le Conseil Municipal a approuvé ledit règlement.

Protection du site des chiroptères de la Petite Saule

Les élus ont évoqué la protection du site à chiroptères de la Petite Saule. Après débat, le Conseil Municipal s'est prononcé pour le principe du renouvellement de la convention tripartite Commune, ONF et Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine, arrivée à échéance en 2018.

SEANCE DU VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024

Rénovation et extension des vestiaires du stade

Les membres du Conseil Municipal ont pris connaissance de l'état d'avancement du programme de rénovation/extension des vestiaires du stade après la prise en compte de l'Avant-Projet-Sommaire (APS) préparé par le Cabinet CL2K, maître d'œuvre. Après débat, le Conseil Municipal, considérant :

- l'estimation prévisionnelle de 597.217,41 € HT d'un niveau notoirement supérieur au prix d'objectif de 350.000,00 € HT
- les prestations hors-marché à gérer directement par la commune
- les prestations supplémentaires éventuelles susceptibles d'être mises en œuvre
- l'incertitude quant au niveau des subventions susceptibles d'être allouées à la commune
- l'obligation de réaliser un emprunt important

a décidé de ne pas donner suite au projet en question. Des travaux d'entretien et de rénovation des locaux plus limités seront menés au cours des années à venir.

Travaux de démoussage de la toiture de l'ensemble polyvalent

Les élus ont étudié les 3 propositions présentées pour les travaux de démoussage de la toiture de l'ensemble polyvalent :

- devis Ets LM Peinture de Hargarten-aux-Mines (7.700,00 € TTC)
- devis Ets MDS Toiture de Merten (3.720,00 € TTC)
- devis Ets Damien ROTH de Merten (4.573,20 € TTC)

Après débat, le Conseil Municipal a retenu la proposition des Ets MDS Toiture.

Mise à disposition de personnel

Les élus ont sollicité la mise à disposition de la commune d'un agent technique de la CCHPB, à raison de 1 jour par semaine. La durée de cette mise à disposition est d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Le maire a été autorisé à signer la convention correspondante.

SEANCE DU VENDREDI 11 OCTOBRE 2024

Cession bail lot de chasse n° 02

Le maire a informé les élus que M. BLANCK Stéphane, titulaire du bail du lot de chasse n° 02, souhaitait céder son bail à M. FRANCOIS Pascal. La cession envisagée sera soumise à la CCCC (Commission Communale Consultative de Chasse) pour avis. Après débat, le Conseil Municipal n'a pas émis d'opposition de principe à la cession de bail envisagée. La validation définitive interviendra après examen de l'avis de la CCCC.

SEANCE DU VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024

Programme des coupes en forêt 2025

Les élus ont adopté un programme plus conséquent que celui de 2024. Il figure en page 10.

Menus produits forestiers (campagne 2025)

Les tarifs sont identiques à ceux de 2024 (voir page 10).

Viabilisation de la rue des Sapins

Les élus ont fait un point exhaustif de l'état d'avancement de ce programme. La consultation des entreprises pourrait intervenir dès le mois de décembre 2024.

Rapprochement des pompiers de Falck et de notre commune

Le Conseil Municipal a pris connaissance d'un certain nombre d'éléments, transmis par le SDIS de la Moselle, relatifs à l'UO (Unité Opérationnelle) des sapeurs-pompiers de notre commune. Les élus ont émis un avis favorable à la proposition de rapprochement des UO de Falck et de notre commune. Ce rapprochement entrainera la désaffectation de nos locaux à compter du 01/01/2025.



AU FIL DE L'ANNEE...

EXPLOITATION ET GESTION FORET COMMUNALE

Programme 2024 des coupes en forêt

Il a été adopté par le Conseil Municipal le 15/12/2023. Après plusieurs arbitrages, le cubage retenu s'établit à 175 m³ pour un coût prévisionnel de 9.262 € TTC. Le volume exploité (115 m³) a été notablement inférieur à la prévision.

Programme 2025 des coupes en forêt

Il a été adopté par le Conseil Municipal le 15/11/2024. Les coupes retenues l'ont été essentiellement dans les parcelles 01, 12 et 17. Après un volume de coupes très limité en 2024, on est revenu à un cubage plus important : 801 m³ dont 486 m³ de bois d'œuvre et 315 m³ de bois d'industrie. Le coût global prévu de l'exploitation s'établit à 39.386 € TTC.

Programme 2024 des travaux en forêt

Il a été adopté par le Conseil Municipal le 09/02/2024 et portait sur les travaux suivants :

- dépressage manuel avec nettoyage de jeunes peuplements de chênes dans la parcelle 7
- dégagement manuel de 3 ha de plantations dans les parcelles 3 et 4
- travaux de regarnis dans les parcelles 3 et 4
- dégagement manuel de 2,5 ha de régénérations naturelles dans la parcelle 12

pour un coût total de 10.078,60 € HT y compris les honoraires de l'ONF.

Menus produits forestiers (campagne 2025)

Lors de la séance du 15/11/2024, le Conseil Municipal a fixé les tarifs de cession des menus produits forestiers pour la campagne 2025. Ceux-ci s'établissent ainsi:

- 2,00 € le stère (résineux)
- 10,00 € le stère (autres essences) pour les personnes domiciliées dans la commune
- 13,00 € le stère (autres essences) pour les personnes non domiciliées dans la commune
- 5,00 € le stère pour les lots de nettoyage

Tirages des lots de bois de chauffage 2024

Le tirage des lots de bois de chauffage, pour la campagne 2024, a eu lieu le 27/03/2024 en mairie. Le nombre de candidats(11) a été très limité par rapport aux années passées. Les lots ont tous été attribués dans la parcelle forestière 15. La date limite de façonnage a été fixée à la mi-septembre 2024.

La Commission de la Forêt sur le terrain

La Commission de la Forêt du Conseil Municipal s'est réunie le samedi 12 octobre 2024 afin de préparer, entre autres, le programme des coupes en forêt 2025. Encadrés par M. VALENTIN Maurice, technicien forestier, les membres de la commission se sont rendus dans les parcelles forestières 1, 3, 4, 12, 17 et 13. Dans les parcelles 3 et 4 (photo ci-dessous), dans lesquelles les plantations de résineux avaient subi d'importants dégâts dus aux scolytes, un point exhaustif a été fait après les travaux de reconstitution de repeuplements intervenus en 2022 et 2023. Rappelons que pas moins de 4300 plants (douglas, merisiers, pommiers sauvages et poiriers) ont été mis en place dans ces parcelles. Dans les parcelles 1, 12 et 17, les élus ont fait un état des coupes à effectuer en 2025. Dans la partie sommitale de la parcelle 13, une présentation succincte des futurs travaux à effectuer a été faite aux membres de la commission. Le débriefing de la journée a eu lieu à la salle polyvalente en fin d'après-midi. Les propositions de l'ONF, très légèrement amendées, ont fait l'objet d'un avis favorable des membres de la commission. Les conclusions de la réunion ont été présentées lors de la séance du Conseil Municipal du 15/11/2024.



INONDATION DU 17 MAI 2024

Les inondations et les coulées de boues qui ont touché le secteur de Boulay et Bouzonville le vendredi 17 mai 2024, ont aussi impacté, mais de manière nettement plus limitée, notre commune. Des pluies de forte intensité ont duré toute la journée. Vers 7h00 le matin, le ruisseau Grossbach a débordé à l'entrée de sa partie canalisée (photo ci-dessous) et a provoqué l'inondation de la zone aval de la rue du Ruisseau et de l'intersection entre la rue Principale et la rue du Ruisseau. En début d'après-midi, le ruisseau Banngaben est sorti de son lit sur toute sa longueur entre les bans de Falck et de notre commune. De ce fait, une importante inondation s'est produite à l'intersection de l'impasse du Moulin et de la rue de Falck (CD55) ainsi qu'à l'extrémité de la rue de la Gare (CD23) (photo ci-dessous). Sur de nombreux tronçons de voirie, des tampons du réseau d'assainissement et des grilles d'avaloir se sont soulevés, générant des phénomènes d'inondation plus localisés. A la suite de chutes d'arbres sur les réseaux Moyenne-Tension et Haute-Tension d'Enedis dans une commune voisine, nous avons également subi une coupure d'électricité de 7h30 à 15h00 environ. On peut estimer qu'environ une dizaine d'immeubles de notre commune ont été touchés par des inondations de cave ou de rez-de-chaussée lors de cette journée. Tout au long de la journée, les services municipaux et une équipe de sapeurs-pompiers ont été « au four et au moulin » afin d'atténuer les effets de ces événements climatiques.

Suite à ces phénomènes météo, notre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour la période du 16 au 21 mai 2024. L'arrêté interministériel correspondant, en date du 05 juin 2024, a été publié au Journal Officiel le 14 juin 2024. Les habitants ayant subi des dommages ont ainsi pu disposer d'un délai supplémentaire de 30 jours, à compter du 14 juin 2024, afin de déclarer le sinistre à leur assureur.



Lors de ces évènements climatiques, les 4 arrêts barrages situés sur le tronçon amont du ruisseau Grossbach, ont été totalement obstrués par des embâcles de pierres, de gravats et de branchages, charriés par le ruisseau. L'entreprise Terrasse-Bien de Falck a procédé au dégagement des 4 sites dès la semaine suivante (photos ci-dessous). Ces 4 arrêts barrages, mis en place par la commune en 1980 puis en 1995, ont parfaitement joué leur rôle le 17 mai dernier. Ils ont permis d'éviter une inondation catastrophique majeure de notre commune telle celle du vendredi 1^{er} juin 1979 !



RECENSEMENT 2024

Les opérations du recensement 2024 ont eu lieu du jeudi 18 janvier 2024 au samedi 17 février 2024. Au niveau des résultats bruts, par rapport au recensement de 2018, le nombre total des habitants de notre commune a baissé de 32 unités, passant de 1095 en 2018 à 1063 cette année, soit -2,9 %. Par contre, le nombre de logements occupés a progressé sensiblement, passant de 485 à 506, soit +4,3 %. Le nombre moyen de personnes par logement s'établit à 2,10 cette année contre 2,26 en 2018. Notons que le nombre de logements vides est de 47 (42 en 2018). Ces résultats bruts seront intégrés puis lissés par l'INSEE au vu d'autres éléments, afin d'établir, chaque année, le chiffre de la population légale de notre commune. Au 1^{er} janvier 2024, celle-ci s'établissait à 1113 habitants.

RENTREE SCOLAIRE 2024

La rentrée scolaire a eu lieu le lundi 02 septembre 2024 dans notre école et s'est déroulée sans problème particulier. Durant la période estivale, l'école a été dotée de nouvelles boxes Internet. Comme les années passées, la direction du « Groupe Scolaire Les Ecureuils » est assurée par M^{me} WETZSTEIN Corinne. Celle-ci est assistée d'une équipe de 4 enseignantes. Le nombre d'enfants scolarisés (76) est en baisse par rapport à la rentrée 2023 (85). Il s'agit là d'une tendance observée dans de nombreux établissements scolaires lors de cette rentrée.

Les élèves ont été répartis dans 4 classes :

- 19 PS, MS et GS (enseignante M^{me} PIGNON Nathalie)
- 17 CP et CE1 (enseignantes M^{mes} FREUND Elodie et JOYEUX Nathalie)
- 20 CE1 et CM1 (enseignantes M^{mes} WETZSTEIN Corinne et JOYEUX Nathalie)
- 20 CE2 et CM2 (enseignante M^{me} JUNGSMANN Séverine)

L'Accueil Périscolaire, dont la direction est assurée par M^{me} MAZZA Loredana, est toujours géré par la PEP57.



RENOVATION DU BARDAGE DE L'ENTREE DE LA MAIRIE

Le bardage en bois posé à l'entrée de la mairie donnait des signes de détérioration rapide, essentiellement imputables aux intempéries. En 2023, le Conseil Municipal avait décidé de le faire déposer et de faire mettre en place un bardage alu, particulièrement adapté. Les travaux, qui ont été confiés aux Ets MDS Toiture de Merten, ont eu lieu en mars 2024.



RENOVATION DES PEINTURES DE L'ENSEMBLE POLYVALENT

Lors de la préparation du programme des travaux 2023, le Conseil Municipal avait retenu la rénovation des peintures extérieures de l'ensemble polyvalent. La 1^{re} tranche de cette opération, qui concernait les façades Nord et Ouest du bâtiment, a eu lieu au cours du mois de novembre 2023. Reportés à plusieurs reprises en raison des conditions météorologiques, les travaux de la seconde tranche ont finalement eu lieu en février 2024. C'est l'entreprise LM Peinture de notre commune qui a été en charge de ce chantier.



TRAVAUX A L'ECOLE ELEMENTAIRE

Les vacances scolaires de la Toussaint ont été mises à profit par les services municipaux afin de faire rénover totalement le sol de l'une des salles de classe de l'école élémentaire. Initialement prévus durant la période estivale, les travaux ont du être reportés en raison de la défaillance de l'entreprise initialement choisie. Finalement, le chantier a été attribué aux Ets EGPL d'Amanvillers et s'est déroulé dans d'excellentes conditions.



RENOVATION DU MARQUAGE DE LA SIGNALISATION HORIZONTALE

Tous les éléments du marquage au sol de la signalisation horizontale de notre commune ont été remis en peinture au mois de juin dernier. Les travaux ont été effectués par une équipe de techniciens de la ville de Boulay, sous couvert de la CCHPB (Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois). Le coût de l'intervention a été pris en charge par la commune.



ELECTION EUROPEENNE 2024

RESULTATS OFFICIELS DE NOTRE COMMUNE

* Tour unique (dimanche 09/06/2024) :

- inscrits : 769
- votants : 390 soit 50,7 %
- blancs et nuls : 13
- exprimés : 377

- liste BARDELLA (RN) : 204 soit 54,1 %
- liste HAYER (Ensemble) : 39 soit 10,3 %
- liste GLUCKSMANN (PS-Place Publique) : 37 soit 9,8 %
- liste MARECHAL (Reconquête) : 20 soit 5,3 %
- liste BELLAMY (LR) : 19 soit 5,0 %
- 33 autres listes : 58 soit 15,5 %

ELECTIONS LEGISLATIVES 2024

RESULTATS OFFICIELS DE NOTRE COMMUNE

* 1^{er} tour de scrutin (dimanche 30/06/2024) :

- inscrits : 770
- votants : 499 soit 64,8 %
- blancs et nuls : 16
- exprimés : 483

- BOUSSET Diane (LO) : 9 soit 1,9 %
- SELMANI Yasmine (Ensemble) : 87 soit 18,0 %
- WOJCIECHOWSKI André (SE) : 18 soit 3,7 %
- MULLER Luc (NFP) : 71 soit 14,7 %
- LOUBET Alexandre (RN) : 298 soit 61,7 %
- BOUCETTA Younès (SE) : 0 soit 0,0 %

* 2^{ème} tour de scrutin (dimanche 07/07/2024) : sans objet (siège pourvu au 1^{er} tour)

... ET PAR CHEZ NOUS

Vous retrouverez dans cette rubrique des actualités à caractère socioculturel ayant jalonné la vie de notre commune de décembre 2023 à novembre 2024 ainsi que des articles d'associations.

Assemblée Générale du Rotor-Team-Club

L'assemblée générale du Rotor-Team-Club a eu lieu le samedi 02 décembre 2023, à 17h00, au foyer en présence d'une dizaine de membres. La municipalité était représentée par le maire. Après avoir souhaité la bienvenue à tous, le président Franck DEHLINGER fit un tour d'horizon des activités, au demeurant limitées, de l'année écoulée. Les membres regrettèrent les nouvelles restrictions réglementaires apparues ces 2 dernières années. Le président rappela également que les conditions climatiques, pluvieuses ou caniculaires, avaient notablement perturbé les séances de vol en 2022. Il souligna aussi l'obtention par 2 membres du club de la QPDD (Qualification Pilote De Démonstration). Le bilan financier, présenté par la trésorière Estelle SCHMITT, n'appela pas d'observation et fut adopté à l'unanimité. Quitus a été donné à la grande argentière du club. L'assemblée décida encore le maintien des cotisations à son niveau actuel. Après le renouvellement du tiers sortant, le comité directeur 2024 se compose comme suit :

- président : Franck DEHLINGER
- secrétaire : Philippe SCHMITT
- trésorière : Estelle SCHMITT
- assesseurs : Christian GULDNER, Didier JENDREJAK, Patrick KREIN,
Delphine LAMBERT, Hugues NOLL et Claudine SCHMITT

Après le mot du maire, un pot convivial clôtura les assises.



Veillée de Noël des Amis des Ânes

La Veillée de Noël des Amis des Ânes a eu lieu le samedi 02 décembre 2023. Les chiens d'attelage de l'association APAC (Amicale Passion Attelage Canin) ont répondu présent, accompagnant St-Nicolas en calèche dans les rues du village. La veillée s'est poursuivie tard le soir aux abords des vestiaires du stade. Un feu réconfortant et le vin chaud ont permis au public présent de braver un froid persistant.



Saint-Nicolas à l'école

Le mardi 05 décembre 2023, malgré un agenda chargé, St-Nicolas n'a pas oublié de passer à l'école communale. Flanqué de l'inévitable Père Fouettard, l'évêque de Myre a offert un sachet de friandises bien garni à chaque enfant !



Assemblée Générale du Western Country Club

Le Western Country Club a tenu son assemblée générale le mercredi 06 décembre 2023, à 19h00, au foyer en présence d'une vingtaine de membres. Après le mot de bienvenue, le président Norbert LAVAL fit un rapide tour d'horizon des activités de l'année écoulée. Il rappella notamment que l'association avait été reconnue en tant qu'association locale par le Conseil Municipal de Hargarten-aux-Mines. Dans la foulée, l'assemblée fixa le siège du Western Country Club en mairie de Hargarten-aux-Mines. Le nom de l'association a aussi été légèrement modifié : Western Country Club (WCC) au lieu de Western Country Club de Falck. Cette décision a été prise afin de souligner la vocation du WCC à accueillir des membres de toutes les communes environnantes. Les comptes de l'association n'appelèrent pas d'observation et valurent le quitus à la trésorière Laure ALEXIS. Par ailleurs, le niveau des cotisations a été maintenu à son niveau actuel soit 40 € par an pour une personne seule et 70 € par an pour un couple. Conformément aux statuts, le comité sortant a été déclaré démissionnaire en totalité avant d'être intégralement reconduit :

- président : Norbert LAVAL
- vice-président : Michel GISONNI
- secrétaire : Françoise GISONNI
- secrétaire-adjointe : Josiane BRAUN
- trésorière : Laure ALEXIS
- trésorière-adjointe : Marianne SCHMITT
- assesseur : Claudine MULLER

Le mot de la fin revient au maire qui souhaita la bienvenue au Western Country Club au sein des associations locales, rappelant les droits et les devoirs attachés à cette reconnaissance.



La Commission de la Forêt sur le terrain

La Commission de la Forêt du Conseil Municipal s'est réunie le samedi 09 décembre 2023 afin de préparer le programme des coupes et le programme des travaux en forêt 2024. Sous la conduite de M. VALENTIN Maurice, technicien forestier, les membres de la commission se sont rendus dans les parcelles forestières 17, 19 et 13. Le débriefing de la journée a eu lieu au foyer en fin d'après-midi. Les conclusions de la réunion ont été présentées lors de la séance du Conseil Municipal du vendredi 15 décembre 2023.



Animation musicale à l'église

Le Conseil de Fabrique a organisé une animation musicale à l'église paroissiale le dimanche 10 décembre 2023. Des chants de l'Avent ont été interprétés par la chorale interparoissiale, dirigée par M. PAQUET David, et par les enfants de la première communion. En fin d'après-midi, le public présent a apprécié les gâteaux, le jus de pomme et le vin chaud proposés par les bénévoles du Conseil de Fabrique.



Assemblée Générale du Sourire de Juliette

Après une interruption de 4 ans en raison, entre autres, des circonstances sanitaires, l'association Le Sourire de Juliette (SDJ) a tenu son assemblée générale le jeudi 28 décembre 2023. Les débats ont eu lieu au foyer, à partir de 16h00, en présence d'une vingtaine de membres et du maire qui représentait la municipalité. La présidente, Martine MATULIK, informa l'assemblée qu'après 2 années « blanches », 2020 et 2021, l'association avait repris le cours de ses activités depuis 2022. Le secrétaire, Jacky MATULIK, ajouta que le SDJ comptait actuellement une centaine de membres à jour de leur cotisation. Le rapport de trésorerie, présenté par Viviane KLEINHENTZ, fut approuvé par l'assemblée qui accorda le quitus à la trésorière. Notons également que le montant de la cotisation annuelle a été maintenu à son niveau actuel soit 10 €. Au programme de l'année 2024, l'assemblée a retenu 2 manifestations habituelles : la Marche de Solidarité à Hargarten-aux-Mines et la présence du SDJ à la manifestation annuelle des Jardins de Laquenexy. Après le renouvellement du tiers sortant, le comité 2024 du SDJ se présente ainsi :

- présidente : Martine MATULIK
- 1^{ère} vice-présidente : Carine MATULIK
- 2^{ème} vice-présidente : Claudine SCHMITT
- secrétaire : Jacky MATULIK
- secrétaire-adjointe : Corinne KOENIG
- trésorière : Viviane KLEINHENTZ
- trésorier-adjoint : Jérémie COYEN
- assesseurs : Sylva DELESSE, Laurence ADAMI, Josiane BOUR, Cathy ANTUSIAK, Patrick ANTUSIAK, Josiane DAUB, Alain SCHWARTZ et Véronique MARTIGNY

Clôturent les débats, le maire rappela que le SDJ, du fait de son statut d'association locale, avait les mêmes droits et les mêmes devoirs que les autres associations de la commune. L'après-midi s'acheva avec un agréable cocktail dinatoire qui a permis de larges échanges avec Juliette et sa famille.



Repas de Noël du Club du 3^{ème} Âge

Le Club du 3^{ème} Âge a organisé son traditionnel repas de Noël le mardi 12 décembre 2023, au foyer. Le maire et les adjoints y avaient également été invités. Au cours de l'après-midi, les membres du comité ont présenté une saynète de Noël unanimement appréciée.



Marche de l'An des Laudaten

Une trentaine de marcheurs ont participé à la Marche de l'An, organisée le samedi 06 janvier 2024 par les Laudaten. A la nuit tombée, le groupe a pris le départ des vestiaires du stade puis a parcouru plusieurs rues du village avant de prendre la direction du St-Christophe à Falck. Là, les attendaient les responsables du club avec le Jager Thé, le vin chaud et le jus de pomme. De retour aux vestiaires du stade, les marcheurs, auxquels s'étaient joints une vingtaine de non-marcheurs, ont savouré la soupe de pois cassés préparée par les dames des Laudaten.

Assemblée Générale des Amis des Ânes

Les Amis des Ânes ont tenu leur assemblée générale le vendredi 12 janvier 2024, à 18h00, au foyer. La municipalité était représentée par le maire et plusieurs adjoints. Après les vœux et les remerciements d'usage, le président Gérard ENGLER présenta le bilan de la Fête de l'Âne 2023 qui a rencontré un franc succès. Le président évoqua également la Veillée de Noël organisée aux abords des vestiaires du stade le samedi 02 décembre 2023. Lors de ces 2 manifestations de l'année 2023, les Amis des Ânes ont pu compter sur le concours de l'APAC (Amicale Passion Attelage Canin) et de ses chiens d'attelage. L'assemblée adopta également le programme des manifestations 2024, identique à celui de 2023. Les modalités d'organisation seront fixées lors d'une prochaine réunion du Comité Directeur. Le rapport de trésorerie, présenté par Gilbert OTTO, n'appela pas d'observation et valut le quitus au trésorier. Après le renouvellement des membres sortants, le Comité Directeur 2024 se présente ainsi :

- président : Gérard ENGLER
- vice-président : Loïc NAOUR
- secrétaire : Maryline BASTEN
- trésorier : Gilbert OTTO
- trésorier-adjoint : Didier SEURAT
- assesseurs : Bernard HELL, Josyane DAUENDORFFER,
Jean-Luc MATTIROLI, Robert OTTO, Astride LEHER et
Daniel LEHER
- réviseurs aux comptes : Didier GENVO et James COX

Clôturant les débats, le maire félicita l'association pour son dynamisme. Enfin, le président Gérard ENGLER invita l'assemblée à partager un cocktail dinatoire, offert par Les Amis des Ânes.



Assemblée Générale des Laudaten

Plus d'une soixantaine de membres des Laudaten se sont retrouvés au foyer le samedi 13 janvier 2024, à 17h30, à l'occasion de l'assemblée générale. La municipalité était représentée par Patrick ANTUSIAK, adjoint au maire. Après avoir fait observer une minute de silence en mémoire d'un membre décédé, le président Loïc NAOUR donna lecture du rapport d'activités 2023 des Laudaten. Puis le trésorier Robert OTTO présenta le bilan financier de l'année écoulée. Sur proposition des commissaires aux comptes, l'assemblée lui donna quitus de sa gestion. L'assemblée prit également connaissance du programme des manifestations 2024 : la Marche de Printemps le 16 mars 2024, la Marche Champêtre le 21 juillet 2024 et la Marche Populaire le 08 septembre 2024. La composition du Comité Directeur 2024 n'enregistra pas de modification :

- président : Loïc NAOUR
- secrétaire : Guy AVANZI
- secrétaire-adjointe : Monique COUDERT
- trésorier : Robert OTTO
- trésorière-adjointe : Solange NAOUR
- assesseurs : Yvonne BAUSCH, James COX, Josyane DAUENDORFFER et Gérard ENGLER
- commissaires aux comptes : Maryline BASTEN et Marie-Pierre ENGLER

A l'issue des débats, Patrick ANTUSIAK, adjoint au maire, assura l'assemblée du soutien indéfectible de la municipalité. La soirée s'acheva autour du traditionnel pot de l'amitié, offert par les Laudaten.



Assemblée Générale des Donneurs de Sang de Falck-Hargarten-Dalem

Bénéficiant du statut d'association locale depuis quelques mois, l'Amicale des Donneurs de Sang de Falck-Hargarten-Dalem a tenu son assemblée générale 2024 le samedi 20 janvier 2024, au foyer. Les débats ont été engagés à 18h30 en présence de M. Armel CHABANE, vice-président du Conseil Départemental de la Moselle, de M^{me} Estelle BOHR, conseillère départementale, du Docteur Yves WENDLING, président de l'UD57 des donneurs de sang, et de M. Bruno FRANCOIS, président d'honneur. La municipalité était représentée par le maire et plusieurs adjoints. Devant une assistance nombreuse, le président Richard GEORGEL présenta le rapport d'activités 2023. Il rappela que 164 donneurs, dont 24 nouveaux, s'étaient présentés lors des séances de don du sang organisées l'an dernier. Il mit également l'accent sur d'autres manifestations de 2023 : le repas avec les anciens bénévoles le 11 mars 2023, le transport gratuit vers Metz pour des dons de plasma le 12 octobre 2023, l'intervention à l'école de Dalem le 16 novembre 2023, entre autres... Le rapport du trésorier Loïc NAOUR n'appela pas d'observation et fut approuvé à l'unanimité. Tour à tour, le Docteur WENDLING, M. CHABANE et M^{me} BOHR rappelèrent l'importance des dons de sang pour de nombreux malades en attente. Après le renouvellement des membres sortants et l'entrée de plusieurs nouveaux membres, le Comité 2024 de l'Amicale se présente comme suit :

- président : Richard GEORGEL
- vice-président : Lydia SATOS
- secrétaire : Peggy KRILL
- secrétaire-adjoint : Roger LEHNEN
- trésorier : Loïc NAOUR
- trésorier-adjoint : Jean-Luc MATTIROLI
- assesseurs : Albine PAGOS, Nicole LEHNEN, Véronique GEORGEL, Pascal SCHMITT, Elisabeth KAUMANNNS, Jean-François KRILL, Aurore KRILL, James COX et Patrick ANTUSIAK
- réviseuse aux comptes : Delphine LAMBERT

En clôturant l'assemblée générale, le maire souhaita la bienvenue à l'Amicale des Donneurs de Sang parmi les associations locales de la commune, rappelant les droits et les devoirs attachés à cette reconnaissance.



Réunion de commercialisation des opérateurs nationaux

Les 4 opérateurs nationaux qui proposent leurs services aux habitants de Falck et de notre commune, étaient présents le vendredi 08 mars 2024, de 13h00 à 20h00, à la salle Rémy Schaefer de Falck. Lors de cette réunion de commercialisation, des représentants d'Orange, SFR, Bouygues et Free ont ainsi présenté leurs offres à plus de 700 personnes. Ladite réunion a été organisée par Moselle-Numérique, l'opérateur d'infrastructure de notre réseau, qui prend la succession de la RÉFO, notre Régie Fibre Optique.



Les commissions Voirie et Bâtiments sur le terrain

Afin de préparer le Budget Primitif 2024, les commissions Voirie et Bâtiments du Conseil Municipal se sont réunies le samedi 23 mars 2024. Lors de la première partie de la réunion, les élus se sont déplacés sur plusieurs sites communaux : les abords de la mairie et de l'ensemble polyvalent, l'aire de l'antenne de télédistribution, l'école et le foyer. Par la suite, le débriefing a eu lieu au foyer afin de formaliser les propositions émises sur le terrain.



Assemblée Générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'assemblée générale de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers s'est tenue le dimanche 10 mars 2024 à 17h00, à l'antenne paroissiale. La majorité des membres de l'Amicale a assisté à ces assises. En ouvrant la séance, le président Cédric GANGLOFF fit observer une minute de silence en mémoire de sapeurs-pompiers décédés au cours de l'année écoulée. Dans son rapport moral, il présenta un tableau exhaustif des manifestations de l'année 2023. Le rapport de trésorerie, présenté par Jean-Pierre SALAMIDA, n'appela pas d'observation. Sur proposition des réviseurs aux comptes, l'assemblée lui donna le quitus pour sa gestion des deniers de l'Amicale. D'autres thèmes ont également été abordés : la réalisation intégrale du traditionnel calendrier des sapeurs-pompiers par un prestataire extérieur et la rénovation indispensable des stands de l'association, entre autres. L'assemblée générale procéda également à un léger toilettage du niveau des cotisations. S'agissant des manifestations de l'année 2024, toutes celles figurant au Calendrier des Fêtes, ont été confirmées. Après le renouvellement du tiers sortant, le Comité de l'Amicale se compose comme suit :

- président : Cédric GANGLOFF
- vice-président : Claudy STABLO
- secrétaire : Maéva NICLAUSSE
- trésorier : Jean-Pierre SALAMIDA
- trésorier adjoint : Axel NICLAUSSE
- assesseurs : Emile CAPUTO, Yohan NICLAUSSE, Laurent NICLAUSSE, Gaby PIRIO et David TOURSCHER
- réviseurs aux comptes : Pascal FRANCOIS et Gabriel MERELLI.

En clôturant les assises, le maire informa les amicalistes de l'organisation d'une importante manifestation en novembre 2024 à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la libération de la commune par l'armée américaine.



Marche de Printemps des Laudaten

Les Laudaten ont organisé leur marche de printemps le samedi 16 mars 2024. Après avoir parcouru un circuit exigeant de plusieurs kilomètres, tracé dans et aux abords de la commune, les participants se sont retrouvés aux vestiaires du stade afin de déguster une succulente paëlla préparé par l'ami Didier GENVO et son épouse.



Hommage au doyen

Le doyen de notre commune, Monsieur SCHMITT André, a fêté son 95^{ème} anniversaire le vendredi 19 avril 2024. Entouré de ses enfants, il a reçu, à cette occasion, la visite d'une délégation de la municipalité, venue lui présenter les félicitations de la commune.



Banquet des Anciens

Le 55^{ème} Banquet des Anciens de notre commune a eu lieu le dimanche 07 avril 2024 à la salle polyvalente. A l'invitation de la municipalité, 152 personnes ont participé à ces agapes ce qui a constitué le record de participants depuis la création de cette manifestation, en 1966. Parmi les convives, on a remarqué la présence de Madame Estelle BOHR, conseillère départementale, de Monsieur l'Abbé Cosmas EGBIGLI, curé de la Communauté de Paroisses de la Houve, et de Monsieur Joseph DULLY, maire-adjoint honoraire. Retenu par d'autres obligations, Monsieur Armel CHABANE, vice-président du Conseil Départemental de la Moselle, s'était excusé. Tout le monde a pu apprécier le repas préparé par Jérôme NEUSCH et son équipe ainsi que l'ambiance musicale savamment « distillée » par l'orchestre Méli-Mélodia de Boulay. En fin d'après-midi, afin d'immortaliser l'instant, les participants ont reçu la photo souvenir, réalisée par M. LEHWALTER de Creutzwald.





Retrouvailles des classes 1955, 1956, 1957 et 1958

Le dimanche 28 avril 2024, 37 anciens élèves de notre école communale des classes 1955, 1956, 1957 et 1958, accompagnés de leur conjoint, se sont retrouvés à la salle polyvalente. Organisée à l'initiative de la classe 1957, cette rencontre a permis à une soixantaine de convives de passer un excellent moment, autour d'une bonne table, à partager nombre de souvenirs d'antan. Trois de leurs anciens enseignants, M^{me} et M. SCHEFFLER et M. VILLARD, avaient été conviés à ces agapes.



Fête de l'école

Une assistance nombreuse a assisté à la fête scolaire, organisée le vendredi 31 mai 2024, à partir de 18h00, dans la cour de l'école. Les spectateurs présents ont pu apprécier un magnifique spectacle de chants et de danses, interprétés par les enfants de l'école. L'organisation de la fête a été assurée par les enseignantes dirigées par Mme WETZSTEIN, la directrice.



Noces d'or d'Evelyne et Michel BUMB

Evelyne et Michel BUMB se sont mariés à Creutzwald en mars 1974. Etablis dans notre commune depuis 1983, ils sont les parents de 4 filles, Stéphanie, Cynthia, Véronique et Céline. Le 15 mars 2024, ils ont eu la visite d'une délégation municipale qui leur a présenté les félicitations de la commune.



Noces d'or de Clarisse et Berndt JOCHMANN

Unis depuis mai 1974, Clarisse et Berndt JOCHMANN ont fêté leurs noces d'or le 02 juin 2024 au foyer, entourés par leur fille Claudia et les membres de leur famille. A cette occasion, une délégation de la municipalité est venue les féliciter et leur souhaiter encore beaucoup de bonheur à venir !



Repas de fin de saison du Club du 3^{ème} Âge

Le Club du 3^{ème} Âge a organisé son traditionnel repas de fin de saison le mardi 11 juin 2024, au foyer. Les agapes, qui ont rassemblé une trentaine de personnes, ont débuté peu après midi. Le maire et les adjoints avaient été invités à partager ce moment de convivialité. Au cours de l'après-midi, les anciens ont ri aux éclats à l'occasion d'un sketch élaboré et interprété par les responsables du club.



Intervention pédagogique des sapeurs-pompiers

Les enfants de notre école ont bénéficié d'une intervention « pédagogique » des sapeurs-pompiers le jeudi 20 juin 2024. Le Sergent-Chef Raphaël THIEL de Creutzwald et le Sergent-Chef Cédric GANGLOFF, chef de notre centre d'intervention, leur ont présenté le matériel de base des pompiers. Les plus grands ont également été initiés aux gestes de premiers secours notamment la PLS (Position Latérale de Sécurité).



Fête de l'Âne et des animaux de la ferme

Lors du weekend des 22 et 23 juin 2024, la 8^{ème} édition de la « Fête de l'Âne et des animaux de la ferme » a rassemblé près de 2500 visiteurs au stade municipal. Organisée par l'association « Les Amis des Ânes », avec le concours d'une cinquantaine de bénévoles, la manifestation a rencontré un franc succès, favorisée par une météo idéale. Au cours des 2 journées, des démonstrations d'attelages canins et des balades en calèche ont aussi été proposées aux visiteurs.



Olympiades 2024 des écoles de notre secteur

Près de 250 élèves des écoles de Dalem, Téterchen, Merten, Tromborn, Château Rouge et de notre commune, se sont retrouvés au stade municipal le mardi 25 juin 2024, dans le cadre des « Olympiades 2024 ». La journée a été scindée en 2 temps distincts. Tout d'abord, un rallye pédestre de 7 km nécessitant une recherche de balises, avec un carnet de route de questions sur les jeux Olympiques, a été organisé dans et aux abords du village. Par la suite, les enfants ont pris part à des jeux paralympiques, au stade (course en fauteuil roulant, parcours à l'aveugle, etc...).



Initiation à la BD

Le vendredi 28 juin 2024, dans le cadre du salon de la BD Boulay-Bouquin, les enfants de notre école ont reçu la visite de Stan SILAS, auteur et illustrateur de BD. Celui-ci leur a fait partager sa passion pour la bande dessinée lors d'un atelier « dessins » unanimement apprécié.



M^{me} Corinne DALSTEIN quitte le secrétariat de mairie

Animatrice de l'Accueil Périscolaire puis responsable du secrétariat de mairie, Mme Corinne DALSTEIN a été au service de notre commune durant près de 14 ans. Soucieuse de donner une nouvelle impulsion à sa carrière professionnelle, elle a rejoint le secrétariat de mairie de Diesen le 1^{er} août dernier. Nos vœux de pleine réussite personnelle et professionnelle l'accompagnent. Merci à elle pour les services rendus tant aux enfants de l'Accueil Périscolaire qu'aux habitants de notre commune !



M^{me} Peggy KRILL en charge du secrétariat de mairie

En poste à temps partiel dans plusieurs communes jusqu'au mois d'août dernier, M^{me} Peggy KRILL a pris en charge le secrétariat de mairie, à temps complet, le 1^{er} septembre de cette année. Elle prend ainsi le relais de M^{me} DALSTEIN, partie à Diesen. Bénéficiant de l'expérience acquise dans plusieurs communes depuis 6 ans, M^{me} KRILL a été instantanément pleinement opérationnelle dans ses nouvelles attributions. Nous lui souhaitons beaucoup de satisfactions au service des habitants de notre commune !



Assemblée Générale de Hargarten Bien-Être

L'association Hargarten-Bien-Être a tenu son assemblée générale ordinaire le mercredi 11 septembre 2024, à 18h30, à la salle polyvalente en présence d'une vingtaine de membres. Le maire représentait la municipalité. Le président Xavier BAUER présenta un bilan très complet des activités de l'association, soulignant la création d'une section « Zumba ». Il précisa également que la baisse du nombre des participants aux cours de yoga avait amené l'association à ramener le nombre des séances hebdomadaires à 1 au lieu de 2. La secrétaire Marie-Laure ALBRECHT précisa l'horaire de cette séance hebdomadaire à savoir le mercredi à 18h00 à la salle polyvalente. La trésorière Josiane BAUER présenta le bilan financier de l'année écoulée. L'assemblée lui accorda le quitus à l'unanimité. Notons que la cotisation annuelle reste fixée à 130 € pour une personne et à 190 € pour un couple et que les cours de yoga sont toujours dispensés par Marie-Anne CHAMPLON. Après la démission du comité sortant, le nouveau comité se présente ainsi :

- président : Xavier BAUER
- secrétaire : Marie-Laure ALBRECHT
- trésorière : Josiane BAUER
- assesseurs : Christian ALBRECHT et Cathy VAROQUI

Clôturent les débats, le maire remercia l'association pour son dynamisme et son implication dans la vie locale.



Noces de platine de Simone et Jacques SCHEFFLER

Evènement peu commun, Simone et Jacques SCHEFFLER ont fêté leur 70 ans de vie commune le 22 juillet 2024. Arrivés dans notre commune en 1956, ils ont été des acteurs incontournables de la vie de notre commune durant de nombreuses années, tant sur le plan scolaire que sur le plan communal. Maire honoraire, M. SCHEFFLER a été membre du Conseil Municipal durant 24 ans, de 1965 à 1989, en tant qu'adjoint au maire durant 12 ans puis en tant que maire de notre commune de 1977 à 1989. Le 14 septembre 2024, entourés par leurs enfants Elisabeth et Jean-Jacques et leurs conjoints, ils ont accueilli une délégation municipale qui les a félicités à l'occasion de leurs noces de platine !



Brioche de l'Amitié

L'opération « Brioche de l'Amitié » a eu lieu dans notre commune le samedi 19 octobre 2024. Organisée par la municipalité avec le concours des associations locales et de bénévoles, elle a permis de collecter 1.456,86 €, somme qui a été remise à l'AFAEI . Merci à tous, organisateurs et donateurs !



Concours Communal 2024 des Maisons Fleuries

La réception organisée à l'occasion du 34^{ème} Concours Communal des Maisons Fleuries a eu lieu le vendredi 08 novembre 2024, à la salle polyvalente. Dans l'assistance, on a remarqué la présence de M. BAILLY, maire de Pleumartin, de passage à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la libération de notre commune. La Commission Socioculturelle du Conseil Municipal avait sélectionné près de 80 réalisations florales dans toutes les rues de la commune. Tous les lauréats présents ont été récompensés et ont apprécié le cocktail dinatoire particulièrement bien élaboré par l'équipe de M. WILHELM Roger.



Téléthon 2024

La traditionnelle manifestation de soutien au Téléthon a eu lieu le samedi 30 novembre dernier. L'organisation en a été assurée par la municipalité, secondée par plusieurs associations locales et par les enfants de l'école communale. Après une marche organisée au cours de la matinée, les participants ont apprécié la « Linze supp » servie à la salle polyvalente. Le bénéfice de la manifestation a été reversé au Comité Téléthon de Creutzwald.

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



Commémoration du 80^{ème} anniversaire de la libération de notre commune

Le dimanche 10 novembre 2024, nous avons commémoré le 80^{ème} anniversaire de la libération de notre commune, par l'armée américaine, le lundi 27 novembre 1944. Au cours de la cérémonie, la place de l'église a été « renommée » et porte désormais le nom d'un jeune aviateur américain, le Sous-Lieutenant James Abney RYAN, qui a perdu la vie dans notre commune le dimanche 19 novembre 1944. La manifestation avait été organisée par la commune et l'ASAFA (Association pour le Souvenir des Armées Françaises et Alliées) et placée sous le haut patronage de M^{me} GONZALES, Consule Générale des Etats-Unis à Strasbourg, et de M. CHAULET, Sous-Préfet de Forbach. Dans l'assistance, on a également remarqué la présence de M. LOUBET, député, M. MIZZON, sénateur, M^{me} MAGRAS, vice-présidente du Conseil Départemental, MM. CHABANE et DASTILLUNG, vice-présidents du Conseil Départemental, M^{me} BOHR, conseillère départementale, M. BAILLY, maire de Pleumartin, M. VOITELET, président de l'ASAFA, du Lieutenant-Colonel BARRAL de la BA133 de Nancy, du Capitaine MATHIAS commandant la Brigade de Gendarmerie de Creutzwald et de M. MAAS, passionné d'histoire locale. De nombreux élus de notre commune et des alentours étaient également présents.

Les plaques commémoratives mises en place au fronton de la salle polyvalente ont été dévoilées par M^{me} GONZALES et M. CHAULET. Après la sonnerie aux morts, l'assistance a observé une minute de silence en mémoire de tous les soldats américains tombés pour notre liberté. La partie protocolaire extérieure de la cérémonie s'est achevée avec les hymnes nationaux américain et français, interprétés par M. Jacky LOCKS et ses choristes.

Dans la salle polyvalente, les personnalités présentes ont tenu des discours rendant hommage au sacrifice de nos libérateurs américains. M^{me} GONZALES, au nom des Etats-Unis, et M. CHAULET, au nom de la France, y ont apporté la touche finale. Notons que le discours du maire a été traduit en anglais et lu par M^{me} Lorène CHUDY, professeure d'anglais, originaire de notre commune. Dans le public, la délégation américaine était conduite par M^{me} Madeline RYAN, âgée de 104 ans, belle-sœur du Sous-Lieutenant RYAN. Elle était entourée par ses filles, Mary et Nancy, ainsi que par plusieurs membres de sa famille qui avaient fait le déplacement depuis la Californie. A l'issue des discours, M. Jacky LOCKS et ses choristes ont interprété 3 chants de circonstance, américain et français.

La partie conviviale, concoctée par l'équipe de M. Roger WILHELM a pris la forme d'un « lunch de l'amitié franco-américaine » particulièrement apprécié par l'ensemble des personnes présentes. Il est à noter également que l'organisation de la manifestation a été parfaite, assurée conjointement par la commune et l'ASAFA.

Reportage photographique page 42, de haut en bas

- Madame GONZALES et M. CHAULET avant le dévoilement de la plaque commémorative
- Madame GONZALES et M. CHAULET après le dévoilement de la plaque commémorative
- discours de M^{me} GONZALES
- les officiels présents

Reportage photographique page 43, de haut en bas

- M^{me} Madeline RYAN
- nos amis américains
- la chorale de Jacky LOCKS
- le lunch de l'amitié franco-américaine





Exposition de matériels militaires de la seconde guerre mondiale

Lors de la journée du lundi 11 novembre 2024, dans le cadre du 80^{ème} anniversaire de la libération de notre commune, le public a pu découvrir une importante exposition de matériels et de véhicules militaires de la seconde guerre mondiale. A l'origine de cette initiative, on trouve 3 associations dont l'objet est d'entretenir le souvenir de cette période trouble de notre histoire : l'ASafa (Association pour le Souvenir des Armées Françaises et Alliées) de Porcelette, le LORRAINE44MEMORY GROUP de Creutzwald et les TRAILBLAZERS de Cocheren. Les différentes pièces de cette exposition ont été mises en place à la salle polyvalente, dans le local des sapeurs-pompiers et sur la Place du Sous-Lieutenant RYAN, attenante.





Le Sourire de Juliette

Bonjour à toutes les lectrices et tous les lecteurs du bulletin communal.
Maintenant quelques nouvelles de l'association « **LE SOURIRE DE JULIETTE** »



Le dimanche 25 août 2024 s'est déroulée la 13^{ème} marche de Solidarité pour soutenir Juliette ! Pour cette 13^{ème} marche, les marcheur(se)s ont eu le choix entre 3 parcours (12 km, 8 km ou 5 km) pour la plus grande satisfaction des randonneurs qui ont fait l'éloge des circuits mis à disposition, sans oublier un parcours adapté de 3 km afin de permettre à tous de participer à l'évènement.

Après l'effort, le réconfort, avec la dégustation des fameux « vol-au-vent » préparés par Jérôme N., notre traiteur attitré.

Malgré la fatigue de nos bénévoles, ce fut une journée géniale et aux dires de tous, une vraie réussite !



Les 11, 12 et 13 octobre 2024, le SdJ était présent à la « 62^{ème} Fête des Jardins et des Saveurs de Laquenexy 57 ». De nombreux sympathisants sont venus à notre stand nous demander des nouvelles de Juliette. Ils se sont régalés en dégustant nos crêpes maison « façon grand-mère ». Malgré un temps mitigé, ce fut 3 jours de folie, pendant lesquels nous avons épuisé tous nos bénévoles ! Cette année nous avons utilisé 30 kg de farine, 62 l. de lait, 8 kg de pâte chocolatée et 12 pots de confiture... pour confectionner environ 800 crêpes !



Mot de Martine présidente du SdJ et surtout mamie de Juliette

L'association a également été présente à différentes manifestations organisées par la municipalité et d'autres associations de Hargarten, par « l'Escale » du lycée Félix Meyer...

Cette année 2024 se termine et nous attendons 2025 avec l'espoir d'un monde meilleur pour tous.

Nous serons toujours aux côtés de Juliette pour la soutenir et vous pouvez nous rejoindre pour lui permettre de poursuivre ses projets. Je profite de ce Bulletin Communal pour vous souhaiter, au nom de toute l'équipe du SdJ, de belles fêtes de fin d'année en famille ainsi que la réalisation de vos projets pour 2025 !

* Pour information : la 14^{ème} marche de « Solidarité » pour Juliette est programmée le dimanche 24 Août 2025 à Hargarten. Vous pouvez déjà ajouter cette date à votre agenda.

Pour avoir les dernières nouvelles de Juliette et de son association, cliquez sur :
<http://www.facebook.com/pages/Le-Sourire-de-Juliette/141148372573647>

« **News de Juliette pour l'année 2024** » : Cette année se termine bien pour moi : elle a été riche en réussites et en émotions, malgré quelques douleurs physiques. Tout d'abord, j'ai réussi mon **1^{er} projet**, à savoir être sélectionnée comme « volontaire » aux Jeux Olympiques Paris 2024. J'ai eu de la chance car j'ai été retenue sur 3000 personnes en situation de handicap. J'ai été affectée au site de l'Aréna Paris sud et selon les jours, les tâches de mes journées pouvaient être l'accueil, le renseignement ou le ticketing. J'ai même servi de panneau indicateur avec mon accessoire, « un gant rose » (lol). Comme toutes les personnes présentes à Paris pour ces JO, avec mes parents, nous nous sommes mis aux couleurs de l'événement, « Bleu Blanc Rouge ». J'ai fait de belles rencontres dans une ambiance exceptionnelle. J'ai assisté aux matchs des frères Lebrun, Félix et Alexis. J'ai vibré aux exploits des équipes de volley et de handball. J'ai même posé aux côtés de Nassar Kanos, médaillé d'or d'haltérophile pour la Bulgarie et les délégations étrangères m'ont offert des pin's pour ma collection. J'ai versé une petite larme au coup de sifflet final, en ayant cependant le sentiment d'avoir vécu un évènement exceptionnel et historique...



Que des moments de bonheur !



Avec Nassar Kanos, médaillé d'or



Pour l'instant, je viens de débiter mes cours à la faculté mais je sais que l'année sera compliquée. Mon projet d'études reste le droit, mais il est susceptible d'évoluer au regard des résultats des examens médicaux et des conseils des équipes médicales qui me suivent pour m'aider dans la gestion de mes problèmes visuels. Je suis en pleine réflexion afin de réussir à combiner mes souhaits, mes possibilités et de la construction de mon avenir professionnel. Une grande question pour l'année 2025.

Mon **2^{ème} projet** consistait à revenir en Lorraine : j'ai réussi à obtenir un appartement dans une résidence à Montigny-les-Metz. J'étais super heureuse mais j'ai dû renoncer à signer le bail car le corps médical m'a annoncé que je devais subir une 2^{ème} opération du dos. Ma 1^{ère} opération de 2022 n'a pas tenu car ma colonne vertébrale se cambre à cause d'une dystonie très importante. J'ai attendu mon retour de Paris pour subir cette nouvelle **arthrodèse** réalisée par mon chirurgien de Bordeaux. Donc beaucoup de douleurs et d'anxiété pour ce mois d'octobre. Dans mon malheur, j'ai quand même ma bonne étoile qui veillait sur moi ! J'ai obtenu un **appartement à Pessac** proche du domicile de mes parents pour pouvoir vivre ma vie en autonomie dans mon nouveau nid. Je suis enchantée car je vis désormais dans mon appartement qui est très coquet, comme le rêvent toutes les filles de mon âge. Et voilà mon **2^{ème} projet** réussi en partie !

Cette année, je reviens à nouveau en Lorraine afin de retrouver mes grands-parents, les bénévoles de mon association et mes racines pour les fêtes de fin d'année. Ce bol d'air « lorrain » me fera le plus grand bien et me permettra de bien débiter la nouvelle année. Je tiens à vous remercier pour votre soutien car il me fait toujours chaud au cœur et je profite de cette période de vœux pour vous souhaiter la réalisation de vos rêves les plus chers. Gros bisous à tous. Juliette

Amicale des Donneurs de Sang de Falck, Hargarten et Dalem

Dans nos communes, l'Amicale des Donneurs de Sang joue un rôle crucial en sauvant des vies grâce à la solidarité de nos habitants. Chaque année, grâce à votre générosité, nous organisons des collectes de sang avec l'établissement français du sang et des navettes plasma qui permettent de répondre aux besoins vitaux des patients.

Cette année, nous avons particulièrement brillé par notre engagement, avec un nombre record de dons.

251 donneurs se sont présentés, 209 prélèvements et 23 nouveaux donneurs et donneuses.

20 donneurs, donneuses lors de notre navette plasma

UN GRAND MERCI À EUX !!!!



Nous vous invitons à nous rejoindre dans cette aventure humaine et solidaire. Votre don peut faire la différence et chaque goutte compte. Ensemble, faisons de nos communes un modèle de solidarité et d'entraide.



Lors du 80^{ème} anniversaire de la libération de Hargarten, l'amicale a été fièrement présente avec notre drapeau ☐☐☐



L'ensemble de l'Amicale vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Séquence « Les traces de la guerre dans notre commune... »

Le mardi 12 novembre dernier, les élèves des classes de CE1/CM1 et CE2/CM2 de notre école ont participé à une séquence pédagogique intitulée « Les traces de la guerre dans notre commune » et initiée par leurs institutrices. Les enfants ont observé les détails du monument aux morts puis ont découvert la plaque commémorative du Sous-Lieutenant RYAN, apposée au fronton de l'ensemble polyvalent. Après avoir eu quelques explications, ils ont écouté les 2 hymnes nationaux américain et français, ainsi que l'air de « Amazing Grace ». Les enfants se sont également plu à lire des poèmes sur l'amitié et la fraternité. Clin d'œil à l'histoire, l'une des photos ci-dessous a été volontairement prise en « noir et blanc » afin de faire le lien avec celles des soldats américains dans notre commune en 1944.



Calendrier des Fêtes 2025

Préparé avec les associations locales dès le mois de juillet 2024, le calendrier des Fêtes 2025 a été définitivement arrêté à la date du 30/11/2024. Les dates et manifestations retenues sont les suivantes :

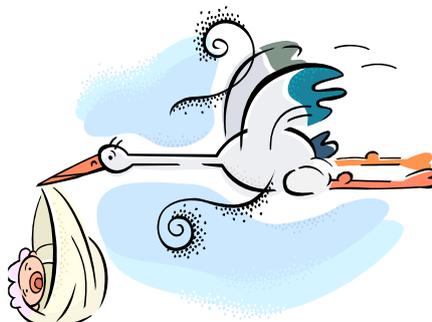
SAM	04/01/2025	Les Laudaten	Marche de l'an	STADE MUNICIPAL
VEN	10/01/2025	Les Amis des Ânes	Assemblée Générale	FOYER
SAM	11/01/2025	Les Laudaten	Assemblée Générale	FOYER
SAM	01/02/2025	CE Ali Baba	Banquet Annuel	SALLE POLYVALENTE
SAM	01/03/2025	CE Ali Baba	Loto	SALLE POLYVALENTE
SAM	08/03/2025	ADSB FHD	Assemblée Générale	FOYER
SAM	15/03/2025	Les Laudaten	Marche de Printemps	STADE MUNICIPAL
DIM	13/04/2025	Municipalité	Banquet des Anciens	SALLE POLYVALENTE
SAM	10/05/2025	Club 3 ^{ème} Âge	Représentation théâtrale	SALLE POLYVALENTE
SAM	28/06/2025}	Les Amis des Ânes	Fête de l'Âne et des Traditions	STADE MUNICIPAL
DIM	29/06/2025}			
SAM	05/07/2025	Amicale SP	Fête été	SALLE POLYVALENTE
LUN	14/07/2025	Ali Baba	Loto	SALLE POLYVALENTE
DIM	20/07/2025	Les Laudaten	Marche champêtre	STADE MUNICIPAL
DIM	24/08/2025	Le Sourire de Juliette	Marche de solidarité	SALLE POLYVALENTE
DIM	07/09/2025	CE Ali Baba	Promenade familiale	SALLE POLYVALENTE
DIM	14/09/2025	Les Laudaten	Marche ex IVV	SALLE POLYVALENTE
SAM	20/09/2025}	Municipalité	Journées du Patrimoine	FOYER
DIM	21/09/2025}			
DIM	28/09/2025	Conseil de Fabrique	Repas paroissial	SALLE POLYVALENTE
SAM	04/10/2025	CE Ali Baba	Loto	SALLE POLYVALENTE
SAM	25/10/2025	Les Laudaten	Marche déguisée	FOYER
LUN	10/11/2025	Municipalité	Réception Maisons Fleuries	SALLE POLYVALENTE
MAR	11/11/2025	Municipalité	Festivités du 11 novembre	SALLE POLYVALENTE
SAM	15/11/2025	Les Amis des Ânes	Repas des bénévoles	SALLE POLYVALENTE
SAM	22/11/2025	CE Ali Baba	Beaujolais / Cochonnailles	SALLE POLYVALENTE
SAM	29/11/2025	Municipalité	Téléthon	SALLE POLYVALENTE
DIM	30/11/2025	CE Ali Baba	Assemblée Générale	SALLE POLYVALENTE
SAM	06/12/2025	Les Amis des Ânes	Saint-Nicolas	FOYER
SAM	13/12/2025	Rotor Team Club	Assemblée Générale	FOYER
DIM	14/12/2025	Conseil de Fabrique	Veillée de Noël	EGLISE PAROISSIALE
MER	31/12/2025	CE Ali Baba	St-Sylvestre	SALLE POLYVALENTE

Précisons encore que les réunions mensuelles du Club du 3^{ème} Âge se déroulent tous les 2^{èmes} mardis du mois au foyer. Les dates encore libres peuvent être réservées en mairie. Une association qui souhaiterait organiser une manifestation à une date déjà réservée par une autre association, devra solliciter l'accord de cette dernière. En cas d'annulation d'une manifestation pour laquelle la salle polyvalente est pré-réservée, il convient de prévenir le secrétariat de mairie le plus tôt possible (le local pourra ainsi être loué à un particulier).

NAISSANCES, DECES et MARIAGES
du 01 Décembre 2023 au 30 Novembre 2024

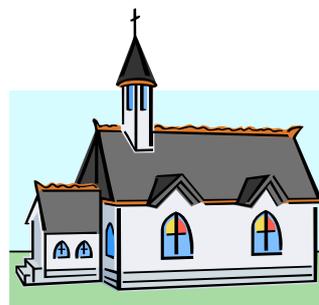
Naissances

20/12/2023 NOUDEL Arsène
19/03/2024 PAY Leya
25/04/2024 JULIEN Andrea
25/05/2024 AISSAOUI Ayden
14/08/2024 ROHR Matheo
03/10/2024 MERELLI Noah
05/10/2024 KENNEL Léo



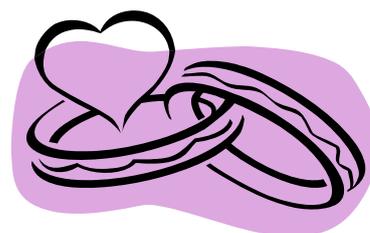
Décès

26/02/2024 FAYER Roger
07/04/2024 DEL MASTRO Lydia née STASS
28/05/2024 FAIVRE André
30/05/2024 KOPP Norbert
30/06/2024 PETRY Monique née THIL
03/07/2024 GIAMBARRASI Suzy
11/08/2024 RUHLAND Lothar
04/09/2024 SCHMITT Marie Madeleine née BRUNNER



Mariage dans notre commune

14/09/2024 MOLTER Kathy et KLAKOCER Cyrille



Mariage à l'étranger

15/06/2024 MULLER Mallory et JACQUEMIN Adrien

Baptême républicain

Néant

UN PAS DANS LE PASSE

Automne 1944, de l'ombre à la lumière...

En cette fin d'année 1944, voilà près de 5 ans que notre commune croupit sous la botte allemande. A l'automne 1939, la quasi-totalité des habitants de notre village a rejoint Pleumartin, notre terre d'accueil dans le département de la Vienne. Si la plupart d'entre eux sont revenus dès la fin de l'année 1940, une centaine de nos compatriotes, dont le maire Joseph DANNER et son conseil municipal ainsi que l'instituteur, sont restés dans la cité poitevine jusqu'en 1945. Durant cette période troublée de l'histoire de notre commune, un personnage emblématique va avoir un rôle déterminant : l'Abbé Nicolas LUDWIG, curé de notre paroisse depuis 1906.

Le vendredi 06 octobre 1944, un bombardement des alliés, qui visait le tunnel ferroviaire, manque sa cible. Trois de nos compatriotes sont tués. Plusieurs maisons de la rue de l'Eglise sont éventrées et des vitraux de notre église sont brisés.

Le dimanche 19 novembre 1944, une escadrille de 4 avions de chasse américains P47-Thunderbolt, mitraille un convoi allemand en gare de Hargarten-Falck. L'un des avions, celui piloté par le Sous-Lieutenant James Abney RYAN, est touché à l'aile par la DCA allemande et s'écrase dans le massif forestier du Katzenrech. C'est la mémoire de ce jeune pilote que nous avons voulu honorer en donnant son nom à la place principale de notre commune, la place de l'Eglise qui se dénomme désormais « Place du Sous-Lieutenant RYAN ».

Le samedi 25 novembre 1944, il se murmure que les américains ont libéré Boulay et qu'ils ne sont plus très loin. Durant la journée du dimanche 26 novembre 1944, plusieurs familles de notre commune se réfugient dans les galeries du Katzenrech. Ce jour-là, également, les derniers soldats allemands en poste dans notre commune, se replient et quittent notre village.

Et ce lundi 27 novembre 1944, un nouveau jour brumeux et triste se lève sur notre commune : ce sera le dernier ! Aux aurores, de lourds grondements mécaniques se font entendre au bout de la rue de la Croix : ce sont plusieurs chars américains Sherman qui se dirigent vers le centre de notre commune. En même temps, des GI's descendent des hauteurs de Coume par la rue de l'Eglise. Notre commune est ainsi libérée, presque « sans coup férir ». En fin de matinée, ce lundi 27 novembre 1944, nos amis de Falck et de Dalem connaîtront le même bonheur !



BLOC NOTES

PERMANENCES

Elus

- M. KELLER, maire : sur RV
- M^{me} DA SOLLER, 1^{ère} adjointe : sur RV
- M. MATTIROLI, 2^{ème} adjoint : sur RV
- M^{me} LAMBERT, 3^{ème} adjointe : sur RV
- M. ANTUSIAK, 4^{ème} adjoint : sur RV
- M^{me} ROSSWAG, conseillère municipale déléguée : sur RV

Secrétariat de mairie

- lundi, mardi et jeudi de 16h00 à 17h00
- mercredi et vendredi de 10h00 à 11h00

Agence postale mairie de Falck

- lundi de 9h30 à 11h30
- mardi de 13h30 à 15h30
- mercredi de 8h30 à 11h30
- jeudi de de 16h30 à 18h30
- vendredi de 11h30 à 14h30

Agence postale mairie de Téterchen

- lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00
- mardi et jeudi de 13h30 à 16h30

Antenne de Falck de la CCHPB (Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois)

- ordures ménagères :
 - lundi et mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
 - mercredi des semaines impaires de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- urbanisme sur rendez-vous :
 - jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
 - vendredi de 8h00 à 12h00

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions) ainsi que pour les personnes venant d'obtenir la nationalité française. En dehors de ces situations, **il est nécessaire de demander à être inscrit sur la liste électorale** pour pouvoir voter. Les demandes d'inscription peuvent être réalisées en ligne sur le site : « servicepublic.fr » ou au guichet du secrétariat de mairie. A noter aussi que, le jour du vote, il est obligatoire de présenter une pièce d'identité : carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport... etc. La carte d'électeur ne suffit pas.

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

HARGARTEN-AUX-MINES

Mairie	03 87 93 16 08	hargartenauxmines@falckhargarten.fr
Ecole Elémentaire	03 87 04 25 89	
Ecole Maternelle	03 87 82 54 10	
Correspondant RL (M. NAOUR Loïc)	06 17 94 33 23	
Crèche multi-accueil de la CCHPB (site Hargarten)	03 87 92 08 12	

FALCK

Mairie	03 87 93 16 21	contact@falck-moselle.com
CCHPB – Falck	03 87 81 37 97	contact@cchpb.net
Pharmacie de la Place (WAGNER)	03 87 93 16 34	
Docteurs LEICK, DORN et HOCHARD	03 87 93 17 65	
Infirmières WOLFF/VILBOIS/STABLO	03 87 90 21 57	
Infirmières GRANDPERRET/THOBERT/MOHR	03 87 97 28 60	
Infirmières GRUN/STEIMETZ/LINTIN	06 86 76 43 59	
Kiné FLEURY	03 87 04 77 64	
Kiné FIORETTO et MAGAR	03 87 89 82 74	
Presbytère (Abbé EGBIGLI)	03 87 04 23 36	
Pompes Funèbres BIES - RIEHL	03 87 82 62 74	
Déchetterie intercommunale de la CCHPB	03 87 04 20 97	

AUTRES

Agence Républicain Lorrain Saint-Avoid	03 87 29 68 78	
CCHPB – Boulay	03 87 79 52 90	
Gendarmerie	03 87 93 00 02	ou 03 87 29 35 60 ou 17
Hospitalor Saint-Avoid	03 87 91 14 44	
Kiné MASSON à Merten	03 87 29 94 04	
Pharmacie de garde	32 37	
Pôle hospitalier gériatrique de Creutzwald	03 87 29 46 00	
Sécurité Sociale Metz	36 46	
Maison France-Services à Boulay	03 87 55 62 95	
Association ALLO-ACTIF	03 87 90 10 00	
Centre Médico Social Creutzwald	03 56 42 02 40	

PIECES D' ETAT CIVIL

Passeport et Carte Nationale d'Identité

Depuis le 28 mars 2017, les demandes de Carte Nationale d'Identité s'effectuent de la même manière que pour les Passeports, auprès des mairies équipées d'un Dispositif de Recueil (DR). Les communes équipées aux alentours sont : Falck, Creutzwald, Saint-Avoid, Boulay, Bouzonville. **Notons aussi que, la Carte Nationale d'Identité sera ensuite à retirer auprès de la mairie où l'utilisateur aura déposé son dossier.**

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 03 janvier 2025, inclus. Réouverture aux horaires habituels le lundi 06 janvier 2025.

BIBLIOTHEQUES DE LA CCHPB

Bibliothèque « Charles de Villers » - BOULAY-MOSELLE

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h00 – 18h00

Mercredi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00

Jeudi : 17h00 – 18h00 (adultes)

Vendredi : 16h00 – 18h00

Samedi : 10h00 – 12h00

Renseignements au 03 87 79 31 89

@ : bibliotheque.boulay@wanadoo.fr



Bibliothèque de FALCK

Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h00 – 18h00

Mercredi : 15h00 – 17h00

Vendredi : 16h00 – 18h00

Samedi : 10h00 – 12h00

Renseignements au 03 87 81 42 73



MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE DU WARNDT

Horaires d'ouverture :

Mardi : 13h00 – 18h00

Mercredi : 10h00 – 12h00 et 13h00 – 18h00

Vendredi : 13h00 – 18h00

Samedi : 09h00 – 16h00

Renseignements au 03 87 82 25 07

Site internet : www.mediatheque-du-warndt.net



REGLEMENT DE LA DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

L'accès à la déchetterie

L'accès à la déchetterie est exclusivement réservé aux habitants des communes de **Berviller, Château-Rouge, Dalem, Falck, Hargarten-aux-Mines, Merten, Oberdorff, Rémering, Tromborn, Villing et Voelfling-lès-Bouzonville**. Tout utilisateur doit se soumettre aux formalités de contrôle préalables, notamment la présentation de la carte Sydem'Pass devant la borne d'accès. En cas de perte ou de vol, la délivrance d'une nouvelle carte est payante (s'adresser au secrétariat de la CCHPB, route de Creutzwald à Falck). Le coût est de 5 €.

La présence des usagers et de leur véhicule dans l'enceinte de la déchetterie est limitée au temps strictement nécessaire au déchargement. Toutes les ordures deviennent propriété de la déchetterie dès réception sur le site. La récupération et le chiffonnage sont interdits. En outre, l'accès est autorisé aux seules voitures particulières (de PTAC < 3.5 tonnes) à l'exception des véhicules des services techniques municipaux des communes de la CCHPB.

Les horaires

L'installation est ouverte 6 jours par semaine :

- lundi de 14h00 à 17h45
- mardi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45
- mercredi de 14h00 à 17h45
- jeudi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45
- vendredi de 14h00 à 17h45
- samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h45

A noter également que le samedi l'accès à la déchetterie est interdit aux entreprises, commerçants et artisans.

COLLECTE MULTIFLUX DES DECHETS

Redotations semestrielles de sacs

Il y a 2 redotations de sacs par an, en principe en avril et en octobre. Le lieu, le jour et l'heure sont annoncés plusieurs semaines à l'avance sur Panneau Pocket et par voie de presse et d'affichage en mairie. On peut également s'informer en téléphonant en mairie dès fin mars ou fin septembre. **La présentation du Sydem'Pass est exigée lors de chaque redotation.** Si vous ne pouvez pas vous déplacer lors de ces distributions, n'hésitez pas à demander à un voisin ou à un ami de vous ramener vos sacs. De même, vous pouvez retirer les sacs de personnes de votre entourage qui ne peuvent pas se déplacer.

Date de la collecte hebdomadaire

Elle a lieu le lundi matin sauf exceptions annoncées à l'avance.

CONTENEURS A VERRE

Pas moins de 6 conteneurs à verre sont en place dans notre commune, 2 sur le parking de la mairie, 2 rue du Stade, 1 sur le parking de l'école et 1 sur l'aire de l'antenne de télédistribution. Ils sont à disposition permanente. Vous pouvez y déposer tous les contenants en verre (bouteilles, bocaux de conserve, pots, etc...) sans les bouchons et les couvercles. Il ne faut pas y mettre de la vaisselle, des pots de fleurs ou des ampoules électriques.

CONTENEURS A VETEMENTS USAGES

Les 2 conteneurs à vêtements usagés à disposition des habitants de notre commune, ne sont plus en place à côté de la mairie : ils viennent d'être déplacés sur l'aire de l'antenne de télédistribution. Rappelons que les effets déposés sont récupérés par une entreprise spécialisée dans le cadre d'un partenariat avec la Croix-Rouge de Creutzwald.

PROCHAINS DONS DU SANG

Les prochaines séances de dons de sang auront lieu aux dates suivantes :

- jeudi 13 février 2025 à Falck à la salle Rémy Schaefer
- jeudi 15 mai 2025 à Hargarten-aux-Mines à la salle polyvalente
- jeudi 31 juillet 2025 à Falck à la salle Rémy Schaefer
- jeudi 16 octobre 2025 à Dalem au foyer

INTERDICTION DE BRÛLAGE DE VEGETAUX ET DE DECHETS VERTS

Par arrêté préfectoral en date du 22/07/2016, la réglementation des activités de brûlage de déchets verts et d'autres produits végétaux, a été modifiée. Conformément au Règlement Sanitaire Départemental, le brûlage à l'air libre ou dans les incinérateurs individuels de tous types de végétaux, produits par des particuliers ou des collectivités, est interdit. Les dispositions du Code Forestier précisent que seule l'incinération des déchets d'exploitation forestière est tolérée dans le cadre de la gestion des bois et forêts, diligentée par l'ONF. Contrairement à une idée fautive, généralement bien répandue, le maire n'a pas le pouvoir d'autoriser un administré à brûler tel ou tel déchet ou végétal à l'air libre.

BRUITS DE VOISINAGE

La réglementation des bruits de voisinage a été précisée par un décret ministériel en date du 18/04/1995. Afin de tenir compte de certaines considérations locales, un arrêté municipal est venu compléter ce décret. Les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent ainsi avoir lieu que de 8h00 à 20h00 les jours ouvrables et de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

COLUMBARIUM

A ce jour, 11 alvéoles cinéraires sont à disposition des familles intéressées. Le prix de cession est de 915 €.



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice du canton de Bouzonville est M. Raymond LAGARDE. Il assure une permanence en mairie de Bouzonville les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois, uniquement sur rendez-vous (tél. 03 87 78 44 44). L'intervention du conciliateur de justice permet aux plaignants d'éviter des procès et, par ce biais, de désengorger les tribunaux de petites affaires. Le recours à un conciliateur est entièrement gratuit. Il peut intervenir dans les cas suivants :

- problèmes de mitoyenneté
- conflits entre propriétaire et locataire
- problèmes de copropriété
- querelles de voisinage
- désaccord entre fournisseurs et clients, etc...

Par contre, le conciliateur n'intervient pas dans des conflits

- entre une personne et une administration
- concernant l'état civil, le divorce, la reconnaissance d'enfants, les pensions alimentaires, la garde des enfants et l'autorité parentale, la difficulté d'exécution de contrats

EVOLUTION DE LA POPULATION COMMUNALE

Fichier domiciliaire communal

En début d'année 2024, les services communaux ont établi les statistiques d'évolution de la population communale au cours de l'année écoulée. Ainsi, en 2023, on a enregistré 7 naissances (11 en 2022) et 9 décès (13 en 2022) soit un solde naturel de -2. Il y a eu également 1 mariage (0 en 2022) et 1 PACS (3 en 2022) célébrés en mairie. Le solde migratoire de l'année 2023 s'établit à - 10. Le nombre total d'habitants de la commune, à la date du 31/12/2023, était de 1122 (1134 au 31/12/2022).

Population légale

Le chiffre officiel de la population légale de notre commune, au 01/01/2024, a été publié par l'INSEE fin décembre 2023 : il s'établit à 1113 habitants. La population légale correspond à la somme de la population municipale (1093 habitants) et de la population comptée à part (20 habitants). Ces données sont établies à partir d'éléments et d'extrapolations du recensement de 2018.

RACCORDEMENT AU RESEAU FIBRE OPTIQUE

Pour toute demande de raccordement au réseau fibre optique, 2 solutions s'offrent à vous. Il vous faut contacter directement :

- soit l'opérateur que vous avez choisi (voir ci-dessous)
- soit Moselle Numérique, le gestionnaire du réseau (contact.monu@moselle-numerique.fr)



1023



3900



3106

free

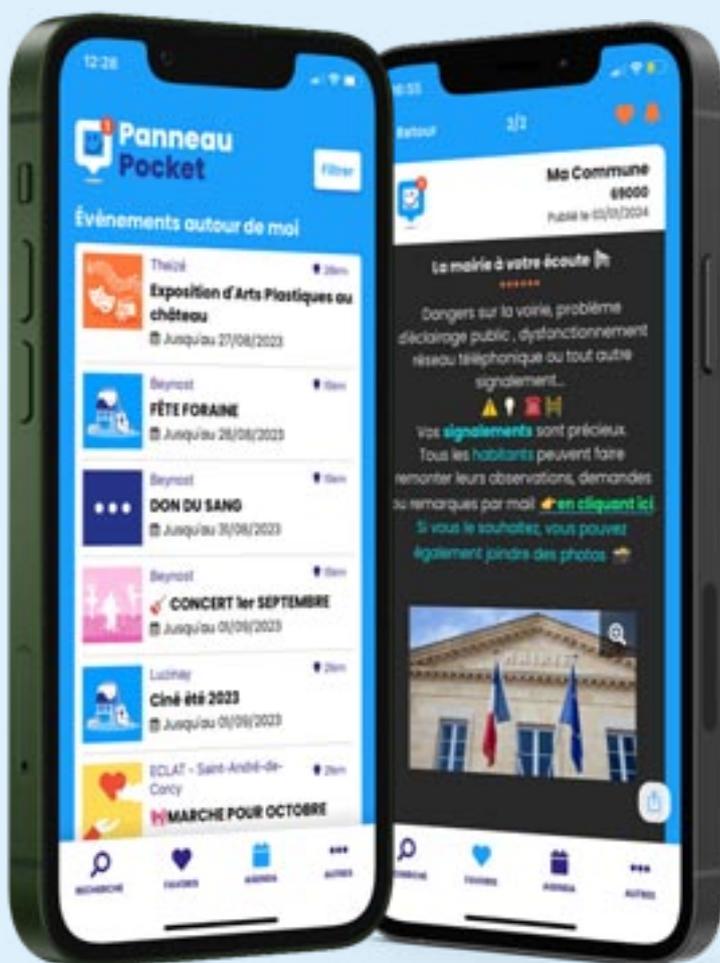
1044

PANNEAU – POCKET

Depuis plusieurs années, les habitants de notre commune disposent de l'application Panneau – Pocket. Pour en savoir plus, voyez ci-dessous :



Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



100%
**GRATUIT &
ANONYME**

0%
PUBLICITÉ



- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette ou scannez le QR Code
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche et cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3** Ouvrez PanneauPocket puis recherchez la commune, son code postal ou cliquez sur "Autour de moi". Recevez l'actualité en temps réel en cliquant sur le ❤️



Retrouvez PanneauPocket sur votre ordinateur app.panneaupocket.com